



## Impression de la question 2021-16-00148

Type de questions QE

Ministère interrogé :

Question n° 2021-16-00148 : du :

Mme Jeanine Dubié alerte M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le risque d'un affaiblissement de l'Enseignement Agricole Public. Le budget 2021 de l'Enseignement Agricole Public programme la suppression de 46,5 ETP, soit environ 140 postes à la rentrée 2021. Des classes seront fermées à la rentrée 2021 et tous les lycées se verront appliquer une « retenue » de 1% de la dotation globale horaire sur les enseignements obligatoires, avec pour conséquence la suppression de postes d'enseignants et d'assistants d'éducation, notamment en région Occitanie qui connaît pourtant une augmentation de 300 élèves scolarisés dans l'Enseignement Agricole Public entre 2018 et 2020. Les perspectives pour 2022 semblent encore plus sombres prévoyant une diminution de plus de 11000 heures de la dotation globale horaire soit la disparition d'une vingtaine de postes et le risque de voir des établissements fermer leurs portes. Elle tient à lui rappeler les propos qu'il a tenus en novembre 2020 lors de l'examen du Projet de loi de Finances pour 2021 en commission des affaires économiques du Sénat durant lequel il a indiqué que le corps professoral de l'Enseignement Agricole « réalise un travail incroyable et constitue une spécificité et un joyau français qu'il nous faut absolument préserver » et qu'il s'agit actuellement de « convaincre l'ensemble de la jeunesse de France qu'il existe dans les métiers du vivant des opportunités incroyables. Ce sont des métiers de passion et d'innovation extrêmement pertinents. » Cet enseignement est en effet au cœur des enjeux du présent que sont la sécurité alimentaire, la lutte contre le changement climatique ainsi que l'aménagement et le développement des territoires ruraux. Les établissements publics d'enseignement agricole sont en outre vitaux dans la réussite d'une relève générationnelle, alors qu'un actif agricole sur deux cessera son activité dans la décennie à venir. Or, toutes les études convergent dans le même sens : le partage de la terre et la politique d'installation conditionnent la capacité à engager la transition agroécologique attendue. C'est pourquoi elle lui demande quel plan de rénovation et de promotion est prévu par le Gouvernement pour que l'Enseignement Agricole Public puisse poursuivre un enseignement de qualité et préparer l'avenir du secteur.

Fermer